[illegible]
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉRÔME BAYON.
MARDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1832.

GOUVERNEUR
J. B. DAWSON.

[illegible] 13 novembre.
[illegible]

Paroisse St. [illegible] pour Jackson.		7
	Clay.	2
	[illegible] Jackson.	5
Paroisse St. [illegible] pour Jackson.		50
	Clay.	34
	majorité de Jackson.	22
Paroisse d'Iberville, pour Jackson.		101
	Clay.	62
	majorité pour Jackson.	39
Paroisse de la Pointe-Coupée, pr. Jackson.		62
	Clay.	11
	majorité pour Jackson.	51

Paroisse d'Ouest-Féliciana—80 de maj. pour Jackson.

RÉCAPITULATION.

Majorités en faveur de Jackson.

Paroisse d'Orléans.	168
Paroisse d'Est Baton-Rouge.	116
Paroisse de l'Ascension.	100
Paroisse St. Charles.	9
Paroisse Plaquemine.	32
Paroisse St. Tammany.	127
Paroisse Washington.	108
Paroisse St. Hélène.	137
Paroisse d'Iberville.	39
Paroisse de la Pointe Coupée.	51
Paroisse St. Jean-Baptiste	5
Paroisse d'Ouest Féliciana.	80
Paroisse St. Jacques.	22
	1044

Majorités en faveur de Clay.

Paroisse d'Est Baton-Rouge.	132
Paroisse Jefferson, (non officiel)	17
	149

Majorité jusqu'à ce jour en faveur de Jackson 895 voix.

☞On dit qu'à l'Assomption Clay a 100 voix de maj.

Errata.—Dans la récapitulation que nous avons faite samedi dernier des voix en faveur de Jackson, il y a eu une erreur—au lieu de 744, lisez de 728.

ENTERREMENTS

Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 31.

	Catholiques.	Protestants.	Total
28 oct.	45	36	81
29	38	36	74
30	56	44	100
31	90	48	138
1 nov.	76	86	162
2	98	72	170
3	98	71	169
4	125	51	176
5	127	33	160
6	118	45	163
7	47	24	71
8	36	11	47
9	32	7	39
10	49	14	63
11	46	9	55
		Total,	1668

Le navire paquebot *Louisville*, sur lequel est embarqué la nouvelle troupe d'acteurs engagée pour le Théâtre d'Orléans, est parti du Hâvre le 24 septembre. Nous devons nous attendre à chaque instant à l'arrivée de ce navire.

—M. CALDWELL doit ouvrir son théâtre le 22 de ce mois.

M. Jean-François Canonge a été nommé par la Direction président *protempore* de la Banque de l'Etat de la Louisiane, en remplacement de M. Duchamps, décédé.

Nous référons nos lecteurs à la page anglaise pour les marchés au coton de New York, Charleston, Havre et Liverpool.

Nous apprenons par le capitaine HARPER, de la goëlette *Two Brothers*, que le jour de son départ de Tampico on avait reçu, dans cette ville des lettres de Mexico datées du 19 octobre, d'après lesquelles le général Santa Anna avec une armée de 8,000 hommes était à deux lieues de cette capitale, devant laquelle il venait mettre le siége. On ajoute qu'il y avait les plus grandes raisons de croire que sous peu la ville tomberait en son pouvoir, malgré les efforts du parti ministériel, qui avait 5000 hommes sous les ordres de Facio, qui est lui-même maître des hauteurs voisines les plus importantes.

D'autres lettres, reçues dans la même ville, nous disent, annoncent que le général Bustamante est parti de San Luis pour Mexico le 21, avec toutes ses forces; et que le général Moctezuma était à T[illegible] avec 2000 hommes, se rendant à San-Luis.

Les journaux de Tampico du 21 dernier donnent des nouvelles de la plus haute importance; elles annoncent l'entière défaite de l'armée ministérielle de Facio par Santa-Anna, et la renonciation de Bustamante à cette dictature suprême qu'il s'est si insolemment conférée et qu'il a si tyranniquement exercée. En outre, une lettre de Tampico du 20, qu'un ami nous communique, contient ce qui suit:—"Nous recevons un exprès de Zacatecas, par lequel nous apprenons que Bustamante est parti le 21 d'un village de l'état de Zacatecas pour Mexico; mais Santa-Anna devait entrer dans cette capitale le 20, de manière qu'il arrivera bien tard pour secourir la division en déroute de Facio."

Il est dit dans la même lettre qu'on avait appris par des négocians dont les correspondances méritent toute croyance, qu'à la date du 18 Santa-Anna avait sommé Mexico de se rendre, et que Mozquiz se préparait à résister avec 2000 hommes. Santa-Anna, dit-on, avait 8000 hommes; le massacre doit avoir été immense.

Si à ces détails on ajoute que San-Luis a été abandonné par Bustamante qui y a laissé ses canons et ses équipages, dont Moctezuma qui s'avance à la tête d'une division plus forte que la première a dû s'emparer, on verra que la situation du parti national au Mexique est loin d'être aussi désespérée que Tarrateau fait croire les nouvelles publiées dans notre dernier numéro, et qu'au contraire la perspective de ce parti n'a jamais été aussi brillante. Vienne Pedraza, et les résultats de cette longue et sanglante lutte entre les partisans du despotisme et les patriotes ne seront plus douteux.

La renonciation de [illegible] Bustamante, qui tranche du Sylla au petit pied, est adressée [illegible] la chambre des députés et datée de Dolores de Hid[algo], le 10 octobre. Un se [illegible] de pouvoir suprême [illegible] a [illegible] silence de dire qu'il a été tenu de *loger sur terre du parti de la loi fondamentale*, c'est faire preuve d'une bien grande dose de mépris pour ce même peuple et pour le corps auquel il s'adresse. Mais sans doute à l'heure où nous écrivons son arrogance a reçu le juste châtiment qu'elle méritait.

On trouvera à l'article *extérieur* quelques extraits de la Gazette de Tampico.

Le navire Français [illegible] arrivé le 28, a importé en cette ville des nouvelles du Havre du 20 et de Paris du [illegible] septembre; on trouvera nos lecteurs aux extraits des journaux d'Europe que nous ajoutons après cet arrivage, les détails les plus sur la question de la Belgique et de la Hollande.

Il paraît que dans l'impossibilité [illegible] de l'application des [illegible] [illegible] [illegible] d'un arrangement amiable et [illegible] [illegible] ont été rompues [illegible] [illegible] arrêts à cette [illegible] [illegible] moyen à employer [illegible] [illegible] toutes les [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] arrivées subséquentes [illegible] trente mille soldats [illegible]

Que les nouvelles arrivées subséquentes que nous pour nous serons positivement à quoi nous en tenir sur ces hypothèses présentées par le journal du Hâvre, d'après son correspondant de Paris.

Le ministère français n'a pas encore été réorganisé. Les journaux de Paris parlent de plusieurs tentatives à cet effet faites par le roi, mais qui n'ont eu aucun succès. M. Guizot le doctrinaire est le dernier auquel on se soit adressé pour la présidence du conseil.

La mère de Napoléon est dangereusement malade.

Une lettre de Lisbonne dit que Miguel a proposé à son frère don Pedro de terminer leur dispute par un duel. Cette nouvelle est peut-être tout aussi vraie que celle du prétendu combat singulier proposé par l'empereur Paul de Russie à Napoléon.

Un courrier de Madrid arrivé à l'ambassade espagnole à Paris, a apporté des nouvelles de Porto du 6 septembre. L'armée de Miguel était fort découragée et n'osait plus prendre l'offensive; le général qui la commande, Lopez da Rigna, n'avait que 10,000 de confiance dans ses soldats a demandé de nouveaux renforts à son souverain. Dans une dépêche de ce général, il dit qu'à moins que l'embouchure du Douro ne soit bloquée il lui sera impossible d'attaquer les rebelles, dont les forces s'accroissent continuellement.

Les rapports d'Espagne sont assez satisfaisants, des lettres de Madrid affirment qu'en Andalousie la bande de Guerillas de Jose Maria s'augmente, et que deux chefs ont levé l'étendard de la liberté. Il paraît que le courrier dont il est parlé plus haut, a apporté au comte d'Orfila l'ordre de presser la conclusion des affaires du Portugal, parce que la prolongation de cette lutte pourrait devenir fatale à l'Espagne.

CHARLESTON, 1er. nov.

Le brick Amelia Capitaine Dickinson, ayant une cargaison considérable de marchandises sèches, et de vins, environ 102 passagers d'entrepont et 3 passagers de chambre, ainsi à la voile de New York le 19 du mois dernier, se rendant à la N. Orléans. Les vents soufflant avec violence ont fortement endommagé ce bâtiment et lui ont fait faire une voie d'eau considérable. Ayant tenté de mettre à l'ancre sur notre barre, et après avoir chassé sur ses ancres, il a été de nouveau emporté en pleine mer et faisant tellement d'eau que le seul moyen de sauver l'équipage fut de venir s'échouer sur le rivage de *Folly Island*, le bâtiment sera entièrement perdu, et l'on n'espère sauver que la cargaison avec des avaries. M. William G. Gibson premier officier du bord, ainsi que 22 passagers d'entrepont sont morts pendant la traversée, le reste a pris terre à Folly Island où nous espérons que les autorités enverront promptement des secours à ces infortunés. On dit que déjà un bateau leur a été expédié avec les objets de première nécessité.

EXTÉRIEUR.

ETATS-UNIS MEXICAINS.

TAMPICO, 24 octobre.

L'armée nationale commandée par le général Santa-Anna vient de se jouer des stratagèmes de son vil ennemi Facio, et a mis en déroute la division commandée par Azcarate, qui s'était embusqué pour surprendre le héros. Les conséquences de cette brillante affaire doivent se réaliser d'un moment à l'autre. Ce triomphe a eu lieu presque au même moment que le *Minotaure* (Bustamante) à Dolores, et le *Centaure* (Mozquiz) à Mexico se flattaient, par le succès éphémère de leurs armes parricides, d'enchaîner la patrie. Les résultats de cette affaire sont: Azcarate tué, ainsi que plusieurs officiers; deux cents hommes faits prisonniers et la division ennemie complètement mise en déroute; deux pièces d'artillerie, tout le parc, trois cents fusils, &c. tombés au pouvoir de Santa-Anna.

MEXICO, 4 octobre.

On reçoit en ce moment (9 h. du matin) dans cette ville, la nouvelle intéressante du triomphe remporté à Chinaguapa par une partie de la division du général Valencia, aux ordres du colonel Espinosa, sur les troupes commandées par Zarzosa, qui venaient se réunir à la division de Valdes, pour opérer de concert avec l'armée de Facio sur les flancs du corps de Santa-Anna; ce dernier était, depuis avant hier campé, à Amozoq, et le général Facio, dans sa dépêche du 1er. octobre, datée de son quartier-général de la Hacienda-de-San-Juan, se flattait d'entraver sa marche sur Puebla. Les forces de Zarzosa étaient de 450 hommes; à la première charge, 150 furent faits prisonniers, et les 300 autres, sans en excepter Zarzosa lui-même, s'étant réfugiés dans l'église de Chinaguapa, furent poursuivis et forcés de se rendre à discrétion.

MEXICO, 4 octobre.

Aujourd'hui à midi et demi on a reçu, par un courrier extraordinaire, la nouvelle que la division de Facio a été complètement battue par le héros de Tampico, qui aussitôt s'est dirigé sur Puebla, où il s'est présenté hier à midi, et après avoir battu Andrade, il est entré en triomphateur dans la ville, au milieu des vivats et des acclamations du peuple. Andrade avait été blessé dans le combat et s'était caché. Vive la patrie! vive la fédération! Meur[ent] les tyrans!

A cette heure, le secrétaire de la guerre est allé annoncer cette nouvelle à la chambre des députés. Ils les a tellement étourdis qu'ils ont aussitôt levé la séance et sont sortis de l'appartement.

ANGLETERRE.

LONDRES, 17 sept.—On attend avec impatience l'arrivée du roi Othon, qui doit s'embarquer ici pour la Grèce; sa présence en ce pays devient de jour en jour plus nécessaire. Il est impossible d'espérer la renaissance de la paix au milieu des débats violents et du conflit des partis qui divisent ce pays, avant d'avoir établi un gouvernement sage et solide.

MUNICH.—On assure d'après des autorités irrécusables que les troupes qui doivent accompagner en Grèce le roi Othon, seront bientôt enrôlées, équipées et armées. Ce corps de volontaires qui doit servir en Grèce de modèle pour la formation d'une armée nationale, et veiller au bien e suivant les circonstances, au maintien de l'ordre et de la tranquillité intérieure, sera composé de quatre bataillons d'infanterie, six escadrons de cavalerie, quatre compagnies d'artillerie, et une compagnie de pionniers.

Les journaux de Paris de samedi, ne contiennent presque rien de neuf. On s'attend à voir à Paris le roi et la reine des Belges après la célébration de l'anniversaire de la révolution qui aura lieu à Bruxelles du 24 au 28 courant. L'attitude des Carlistes dans l'Ouest et dans le midi, cause encore quelque inquiétude aux amis de la liberté, et l'on s'étonne généralement de voir impunie la tentative de la duchesse de Berri [illegible] tranquille dans la Vendée.

Le calme règne à Paris.

LONDRES, 19 sept.

Belgique et Hollande.—On craint que la ville d'Anvers ait encore à souffrir les horreurs d'un bombardement; au commencement de la semaine dernière, le général Chassé gouverneur de la Citadelle pour le roi de Hollande, ayant observé que les Belges élevaient des ouvrages et construisaient des batteries dans le voisinage de la citadelle, fit signifier aux autorités Belges que si l'on ne discontinuait les travaux, et si l'on ne retirait les canons, il se verrait obligé de bombarder la ville; le général Desprez et le colonel Buzon commandant du côté des Belges, après s'être consultés firent répondre, que s'étant aperçu que les Hollandais construisaient de nouveaux ouvrages dans l'intérieur de la Citadelle, les Belges croyaient avoir aussi le droit de travailler pour leur défense; et que si le général Chassé bombardait la ville, les Belges lui répondraient en bombardant la citadelle. Après deux jours, la réponse des Belges repoussée, leurs travaux près de la Citadelle et samedi matin les artilleurs placèrent plusieurs pièces de 48 sur la *lunette de St. Laurent*, près de l'Est Montebello. On s'attendait à voir Chassé réaliser sa menace et les canonniers étaient à leurs pièces mèches allumées. Les travaux furent terminés à 10 heures sous les yeux d'un grand nombre d'officiers Hollandais qui du haut des remparts de la Citadelle furent spectateurs de la hardiesse de leur ennemi. Les habitans d'Anvers abandonnent de nouveau leurs maisons, et toute la nuit de puis Malines jusqu'à la [illegible] [illegible] de la ville. On croyait généralement à Bruxelles que le général Chassé ne voulant pas assumer sur lui la responsabilité d'une reprise d'hostilités, avait envoyé un exprès à la Haye pour demander des instructions à son gouvernement.

LIVERPOOL, 19 sept.

D'après les lettres d'Oporto nous apprenons que les troupes de Don Miguel, fortes de [illegible] environ 12,000 hommes, continuent à bloquer cette ville, mais qu'on n'a pas encore tenté d'attaque contre les troupes de Don Pedro qui sont enfermées. Il paraît que l'armée de l'usurpateur est loin d'être [illegible] [illegible] 10,000 hommes, forment une armée redoutable [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] l'Angleterre [illegible]

[illegible]

[illegible] forces de [illegible] les forces [illegible] nous espérons que [illegible] [illegible] leur propre valeur [illegible] moral des Constitutionnels de Sertorius suppléera au nombre, et c'est avec la plus vive impatience que nous attendons des nouvelles de ce pays.

LONDRES, 18 sept.

Les mesures arbitraires des Gouvernemens Allemands relativement à la presse, et l'ordre donné tout récemment de fermer plusieurs universités, ont redoublé l'intérêt que l'on prend à la politique de ce pays. Les plus vives sympathies se sont manifestées en faveur de ses défenseurs de la liberté. Les Allemands, lourds et sérieux de leur nature, sont peu propres à [illegible] leur opinion, mais ils sont tenaces, et tout nous porte à espérer que tôt ou tard ils parviendront à s'émanciper.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

M. le RÉDACTEUR,

L'habitation de M. Dugué, infectée par le fléau qui exerce son horrible influence sur notre ville, n'avait jusqu'à présent pu être préservée, mais depuis trois jours que nous avons pu nous procurer le spécifique du Dr. Halphen, la mortalité a cessé comme par enchantement.

Non seulement les nègres, mais encore toute la famille Dugué a été soulagée dès que l'on a pu lui administrer cet excellent remède.

Je me fais un devoir de témoigner publiquement la reconnaissance la plus vive à M. le Dr. Halphen; sans son remède, je le dis hautement, et j'en offre les preuves authentiques, nous perdions tous nos malades. J'en ai soigné moi-même, affectés du plus fort choléra, et ils sont déjà en pleine convalescence.

Oui, vénérable Halphen, vous êtes notre sauveur, la providence vous récompensera, et les méchants ne pourront jamais détruire la juste célébrité que vous vous êtes acquise.

J'irai bientôt en France proclamer votre nom; et là, vous le savez on sait aussi apprécier le mérite.

M. le Rédacteur, s'il est permis à un citoyen français d'exprimer sa pensée, veuillez m'accorder une place dans votre estimable journal.

J'ai l'honneur de vous présenter l'assurance de ma considération la plus sincère.

FRANÇOIS CHARBONNET,
Citoyen français.

A M. l'Editeur de l'Abeille.

Monsieur.—Ennemi de toute discussion publique j'avais résolu de garder le silence sur le sujet qui depuis quelques jours absorbe l'attention générale; mais je crois de mon devoir d'éclairer le public sur les insinuations que contient la lettre de M. Gamotis, datée du 3 courant et publiée dans votre feuille de jeudi.

Le liniment anti-cholérique est, à ce qu'il paraît, le grand cheval de bataille de ce M. qui *croit impossible* de vendre celui qui est bien préparé à 8½ c'est cependant le prix que nous avons vendu le nôtre depuis le premier jour que nous l'avons offert au public, et nous pouvons l'assurer qu'il est préparé selon la formule du Journal de médecine de Paris, et avec autant de soin que celui des autres pharmaciens de cette ville. Il est vrai aussi que *nous avons cru* de notre devoir d'avoir égard à la situation malheureuse de nos concitoyens et aux dépenses énormes qu'ils sont obligés de faire pour se munir, eux, leurs familles et leurs esclaves, des objets recommandés par nos médecins. Nous croyons devoir signaler au public un fait, entre bien d'autres du même genre, qui prouve jusqu'à quel point quelques individus méprisables ont osé profiter de la détresse générale. Un certain pharmacien de cette ville, que nous croyons n'avoir pas besoin de nommer, a vendu son liniment anti cholérique à raison de 2 piastres la petite bouteille, le premier jour qu'il en prépara. Le lendemain, s'apercevant que l'article se vendait bien, il en porta le prix à $3,50, malgré les instances réitérées de bien des personnes qui ignoraient qu'elles pouvaient s'en procurer de pareil à une piastre chez M. Forestier, chez nous et quelques autres pharmaciens. Il est aussi bien certain que nous avons prévenu un bénéfice raisonnable au prix que nous avons vendu notre liniment.

Nous avons aussi entendu dire que quelques pharmaciens ont voulu persuader au public que le camphre leur avait coûté jusqu'à $10 la livre. Il n'est rien de plus faux que cette assertion. Cet article n'a jamais été au-dessus de $6, 50 cents; celui que nous avions dans notre pharmacie lors de l'invasion du choléra nous coûtait 65 cents. Nous en avons toujours pour nos préparations depuis cette époque 45 livres à ce prix, et 10 ou 15 autres qui nous ont coûté d'abord $2,00 et ensuite $5,50.

On se demandera aussi sans doute pourquoi des pharmaciens de cette ville ont fait payer jusqu'à $1 et 4 piastres la potion (et les potions aux fumigations) du Dr. Halphen tandis que nous et M. Forestier la débitons à $1,50 cents. Dire ce que nous en savons [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à nous bornerons à [illegible] que le docteur Halphen a été le [illegible] de nous en donner [illegible]

Que messieurs les spéculateurs sur la santé du public avouent plutôt qu'ils ont méconnu tout sentiment de [illegible] même de pudeur, ils veulent s'enrichir aux dépens de l'humanité souffrante, dans ces moments de consternation et de détresse.

Nous venons de faire connaître à l'espèce que le contrat que l'imposition de son cœur n'est conduit en vrai philantrope. Nous en connaissons encore d'autres que la reconnaissance publique signalera, sans doute lorsque le fléau destructeur qui exerce parmi nous ses ravages aura fait place à des jours plus prospères.

Je sens dans ce moment trop occupé des devoirs de mon état pour entrer dans aucune discussion subséquente. Lorsque les malheurs qui pèsent sur notre ville seront passés, je serai prêt à répondre à toute question que l'on voudra m'adresser.

J'ai l'honneur d'être &c.

F. ORIOL, Licencié aux arts.

Nous publions comme préambule à la défense de M. McFarlane, les observations suivantes:

M. Prieur, maire de la ville, a dit en présence de plusieurs personnes dignes de foi, entr'autres à une qui nous a autorisés à nous servir de son nom, que, de tous les hôpitaux de la Nlle. Orléans, celui de M. McFarlane était le mieux tenu. Nous alléguons encore, sur la foi d'un marguillier, dont la véracité ne saurait être contestée, que pendant l'épidémie régnante les administrateurs de l'église catholique avaient employé des hommes à raison de $10 par jour, qui, après un jour et demi de travail, ont abandonné leur tâche. Les dits marguilliers contractèrent de nouveau avec d'autres individus, pour la même exécution des fosses; mais à peine deux jours de labeur s'étaient-ils écoulés qu'ils présentèrent un compte de $926, accompagné de la ferme détermination de ne plus continuer les travaux qu'ils avaient entrepris, tant ils craignaient sans doute d'exposer leur existence.

Traduction de la défense du Dr. McFarlane.

C'est avec répugnance que le soussigné se voit en ce jour forcé de se justifier aux yeux du public. S'il n'était qu'un simple citoyen, s'il avait agi, négligé ses devoirs et qu'il se crût coupable d'inhumanité, pendant les malheureux événemens qui ont eu lieu dans son hospice, il se soumettrait en silence aux reproches qui ont été accumulés contre lui; mais fort de sa conscience et de la droiture de ses sentimens, il attend avec assurance un retour, sur les esprits de ses concitoyens, qui calmés par la réflexion, le jugeront bien considéré. [illegible] [illegible] dans les familles, la terreur panique qui régnait, pendant cette horrible épidémie était si forte, qu'on pouvait à peine s'y procurer des secours. [illegible] A plus forte raison cette crainte devait éloigner d'un hôpital de cholériques ceux qui pour un salaire, ignorent ne pensaient pas devoir exposer leurs jours.

Il y a 8 ans que le soussigné pratique la médecine en cette ville et il en appelle à tous ceux qui le connaissent, pour savoir si sa réputation comme médecin et comme homme, n'est pas toujours restée à l'abri de reproches [illegible] sur toi une fausse [illegible] que la rumeur [illegible] d'inhumanité! Il y a longtemps que l'on [illegible] cherché à le perdre, et que la malignité a tout fait pour le trouver en défaut; mille moyens ont été employés pour le noircir aux yeux du public, mais toujours en vain; jusqu'à l'époque fatale de cette cruelle épidémie, tous les efforts ont été si nombreux, qu'en [illegible] [illegible] le dénigrer [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la fin de leur triomphe.

Dans le principe de cette épidémie, plusieurs membres du conseil de la ville, d'Orléans furent ouverts et présidés pour la réception des malades indigens; qui avaient été choisis au maire et aux échevins, membres du Conseil de la cité. A l'entrée, le soussigné se trouvait chargé de 15 personnes très atteintes, dans l'art de soigner les malades. Peu de temps après l'apparition de l'épidémie le soussigné étant allé demander [illegible] [illegible] maladie [illegible] s'étaient exposés [illegible] pendant qu'il était impossible de dire, étendu [illegible] [illegible] mortels, devenus de [illegible] [illegible] [illegible] soigneusement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quelques jours après le soussigné fut obligé [illegible] soins mais [illegible] qui se trouvaient à sa charge. A peine furent-ils rendus [illegible] que le soussigné [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que le soussigné [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pendant que le soussigné était à son hospice, il y reçut la visite de MM. Hollats et Warbeck qui avaient été envoyés par le [illegible]

[illegible] exprimèrent leur parfaite approbation de l'état où tout s'y trouvait. Le soussigné dit à M. Warbeck qu'il avait grand besoin d'aide pour remplir une tâche rendue si laborieuse par l'absence de ceux des employés qui étaient devenus les victimes de la maladie. M. Gordon, avec cette humanité qui l'a distingué pendant tout le cours de cette affreuse catastrophe, autorisa M. Warbeck à mettre un double prix aux services de l'hôpital; mais ce fut en vain; car jamais, en dernier, il ne trouva à prix d'or personne qui voulut s'y employer. Pendant qu'il était plus facile de se procurer du secours de l'hôpital de charité, on ne put l'en procurer, les convalescents qui s'y trouvent, ne devaient pas suffire, tendre, l'approche des cholériques. M. Warbeck se rendit à cet établissement, m'y disant des plus sûres, où l'on pouvait espérer de l'assistance, mais malheureusement on n'y put trouver nulle part. Le soussigné ne fut point découragé par ce mauvais succès; il fit plus il pria tous ses amis de chercher quelqu'un dans la société, n'importe quel prix; des hommes pour ensevelir les morts, il chargea M. Holland de lui envoyer les moins coupables de ses prisonniers pour l'aider dans ses travaux; aussitôt les prisonniers furent envoyés, qui se rendirent pour la plupart à l'hôpital, et les morts venaient déjà tous être. Il a été certainement, pas du devoir du soussigné d'inhumer les morts envoyés par le maire, et ce ne fut d'abord que par complaisance qu'il avait acquiescé à le faire. Voyant que le nombre des assistans était insuffisant pour garder les malades et enterrer les morts, des ordres furent donnés de n'en plus recevoir, des disputes s'élevèrent entre ceux qui les apportaient, qui s'obstinaient à ne plus les remporter; ils augmentaient enfin au nombre de 20 par jour, les assistans s'en pouvaient plus de fatigue. Plusieurs d'entre eux moururent parmi lesquels se trouvaient des employés appartenant au soussigné et dont la perte se monte à $6000. Les convalescents, à n'importe quel prix, ne voulaient approcher des cadavres; on ne pouvait trouver de cercueils pour les mettre; les personnes qui voulaient les porter au cimetière, la chose elle toujours en emploi, pendant que le soussigné attendait, mais en vain, le secours qu'il avait prié ses amis de lui procurer. Tel était l'horrible état de cette infirmerie quand elle fut visitée par le comité du Conseil de ville. Peu de temps après la visite de ces Messieurs l'on forma un engagement avec M. Lambert, pour ensevelir les morts; ce devoir se remplissait lentement, il est vrai, mais avec assiduité, lorsque tout d'un coup la flamme incendiaire qui devait m'embraser fut allumée par l'homme officieux qui avait juré de me perdre.

Voilà ce qui s'est passé à l'infirmerie de la Nlle. Orléans.

Si l'on veut réfléchir qu'à n'importe quel prix l'on ne pouvait trouver des bras qui voulussent s'employer au service de l'Hôpital, que le Secrétaire de l'Etat lui-même, malgré tous les avantages de la fortune est resté plusieurs jours exposé dans sa maison, au point que les deux âmes charitables qui entreprirent enfin le pénible devoir de l'inhumer, purent à peine résister à l'odeur pestilentielle qui s'exhalait de ce dépouille mortelle, lorsqu'on pense que nombre de cercueils pendant plusieurs jours ne purent être enterrés au cimetière, malgré les finances de la ville, et tous les efforts du Maire et de la corporation pour fournir leur subsistance, pouvait-on reprocher comme un crime à un simple particulier, en proie alors aux souffrances indicibles de la maladie, de n'avoir point rempli cette obligation? Je vous le demande, mes concitoyens? réfléchissez-y, mettez-vous à la place de cet homme, et vous attribuerez à des circonstances imprévues tous les maux qui pèsent aujourd'hui sur sa tête. Le coup qu'on m'a porté est trop rude, pour que mon cœur n'en saigne pas toute la vie; et malgré mon innocence je sens que pour m'aider à supporter tous mes maux, il me faut encore l'estime des hommes justes et impartiaux qui verront tous l'affreuse accusation lancée contre moi, plus de de[illegible] de vérité. Il ne m'appartient pas de relever moi-même les qualités de mon cœur, mais j'en appelle à tous ceux qui me connaissent qu'ils disent si la peinture qu'on en a faite n'est pas trop noire pour qu'on y croie; l'artifice est grossier, et personne ne pourra supposer que j'eusse voulu volontairement m'exposer à perdre en un jour ce que nous avons de plus cher au monde, ma réputation et l'estime de mes concitoyens; —J'ai dit. Messieurs, ici finit la somme des faits que j'avais à présenter au public—c'est de la vérité seule que j'attends mon arrêt, je sais qu'elle est lente dans sa marche, mais qu'à la longue elle obtient tout ce qu'on peut.

J. S. MCFARLANE.

Est décédée le 8 du courant, à 8 heures du matin, Mme. Vve. Rosalie Baldwin, dans sa 40me. année de son âge. Cette respectable dame laisse une famille nombreuse et neuf enfans, pour pleurer sa mort.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Emera, Marshall, Hâvre, White & co.
Navire North Star, Rothschild, Liverpool,
S. Thompson.
Goel. Josefina, Grego[ri]os, Havane, S. Cavallo.
Goel. Delgado, Ferret, Mobile, L. S. Sassinot.
Goel. Tres, Pons, Matanzas, Estévanel et Courtale.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Porpoise, Marshall, des Passes, a amené dans le port le navire Huntsville, Stoddard, en 9 jours de New York, et le brick Aquilla, Boardman, de Portsmouth.

Bateau de remorque Pilot, des passes, ayant mis en mer le navire Robt. Morris, le brick Pioneer, les goël. Dart et Two Brothers.—Il annonce en dehors de la barre le navire Chancellor, un navire et une barque noms inconnus.

Bateau de remorque Huntress, des passes, ayant mis en mer le navire Dublin Packet, le brick Bourne et la goel. Helen Mar.

Navire Huntsville, Stoddard, de New York, à Foster & Hutton.

Navire Robt. Morris, Dyer, de New York.
Navire Margaret Forbes, Hall, de Boston.
Navire Marengo, Wood, de New York.
Navire Alabama, Waterman, de New York.
Navire Dublin Packet, McPherson, du Hâvre.
Navire Mozart, Clover, de Boston.
Brick Aquilla, Boardman, de Portsmouth, en est pilotage.
Brick Ajax, Rollins, de Norfolk.
Brick Bourne, Benthall, de Baltimore.
Brick Pioneer, Robbins, de Matanzas.
G. St. Dart, Salter, de Rio Grande.
Goel. Two Brothers, Harper, de Tampico.
Goel. Helen Mar, Doane, de Matanzas.
Bateau à vapeur Lexington, Beck, de Louisville.
Bateau à vapeur New Brunswick, de Pittsburg.
Bateau à vapeur Senator, Green, de St. Louis.
Bateau à vapeur Bonnets O'Blue, Vanght, de Louisville, avec de la farine.
Bateau à vapeur Monticello, Patterson, de Plaquemine.
Bateau à vapeur Carrollton, Myers, de Natchez.
Bateau à vapeur Michigan, de St. Louis.
Bateau à vapeur Huron, Land, de Yazoo.

FAUX KIELSKEVOD!

L'ON débite depuis quelques jours à la pharmacie de *H. Bonnabel*, rue Toulouse, une *potion anti-cholérique*, qu'il prétend composée *d'après le même recette et bien utile aux cholériques*. Nous remercions ce monsieur des éloges qu'il fait de ma recette. Il est de mon devoir de prévenir le public que cette information est entièrement fausse, parce que ma recette n'a pu lui avoir été communiquée ou personne avec qu'il y a une différence immense entre le goût, la couleur, le poids spécifique, &c., de ma liqueur et de sa potion; avec un vin de servir d'élixir à piller ma recette au moyen de l'*analyse*, attendu la réunion de plusieurs substances que la chimie ne peut déterminer; et par ce que, si sa potion était réellement ma liqueur, il ne pourrait absolument pas la débiter au prix de 4 ou 5 piastres la grosse bouteille, et de 2 ou 3 piastres la petite.

Le seul *Kielskevoda* qui ait constamment employé en Pologne, en France et aux Etats-Unis avec le plus grand succès, et qui vient de sauver la vie à plusieurs centaines d'individus dans cette ville, est celui qui se fabrique *chez moi*, rue Bourbon, No. 120, près celle de St. Louis, et *ne se vend que chez moi et au Bureau de l'Abeille*, à 8 piastres la grosse bouteille, et à 4 la petite, chacune de la signature [illegible] le docteur, et de mon signalement, on fait [illegible] l'étiquette, que je désire [illegible] [illegible] l'usage à en faire comme *préservatif*. Quant à la manière de s'en employer comme *remède*, elle est trouvée indiquée dans plusieurs journaux; et on en fera connaître aussi particulièrement aux personnes qui voudront bien s'adresser à mon bureau.

J'avertis au public cette explication, afin d'éviter de me responsabilité qu'une fraude qu'elle ferait peser sur moi pour les mauvais effets qu'elle pourrait occasionner nécessairement contrefaite que l'on se permet de débiter sous mon nom.

10 nov—3. *La Doctoresse* A. BINAGHI.

COLLÈGE CENTRAL D'ORLÉANS.

M. J. B. JENNIN, recteur de cet établissement, a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général qu'à compter du lundi, 19 du courant, [illegible] les élèves pourront suivre leurs classes respectives et continuer leurs études, comme par le passé. 10 nov.

NOUVEL ASSORTIMENT DE
Marchandises Françaises.

A. DUFOUR a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il a transporté son magasin à l'encoignure des rues Royale et Conti, où demeuraient ci-devant Messrs. Borgères frères; il offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire le Bolivar: un superbe assortiment de toute espèce de marchandises provenant des premières manufactures de ce pays, telles que flanelles unies et croisées, de toutes les qualités; schalls, Agnès, mérinos, cachemires, Madras, &c. de toutes les largeurs; couvertures de laine et de molleton, tissus en tout genre; indiennes unies, batistes, organdis, mousselines unies, lisses, blanches, toiles de coton, &c. [illegible] dentelles assorties; soieries, [illegible] [illegible] nouveaux, manteaux, mérinos, drap et [illegible] pour dames, [illegible] du plus beau goût pour hommes; casimir, alépine, un superbe assortiment de toute espèce de parfumerie, [illegible] [illegible] d'autres articles nouveaux dont l'énumération serait trop longue. Il invite ses nombreuses connaissances qui depuis si longtemps daignent l'honorer de leur confiance, à venir le visiter dans son nouveau domicile; elles trouveront chez lui tout ce que l'on peut désirer pour le goût et les besoins domestiques. Le prix de ses marchandises sera comme il a toujours été, le plus modéré possible, et ceux qui jusqu'à aujourd'hui ont bien daigné lui conserver leur préférence, recevront de plus grandes preuves du plus ardent désir à conserver leurs bonnes relations d'affaires.

13 nov—4

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir de Paris un assortiment de DRAPS ET CASTORINES de première qualité, des manufactures de Louviers et de Sedan, savoir:

Drap noir, de Sedan, do. bleu, bois de Louviers, do. bleu anglais, do. vert russe, do. capucin Marie, do. bronze, do. bronze myrthe, do. Marine, do. bronze vendôme, do. Feuille d'Acanthe, do. vert dragon, do. noir laine gris, do. Marengo, do. gris Canina, do. gris lavande, do. gris mélangé, do. Castorine verte, do. noire, do. grenat, do. bronze.

Plus, étoffes pour gilets, du meilleur goût, gants blancs de soie et coton, pour vivre, bretelles, gil[ets], cravates de Mirondon.

Toutes ces marchandises sont du choix de M. F. Dufour, déjà avantageusement connu en cette ville; et qui par un séjour de plusieurs mois à Paris a été, plus que personne, à même d'étudier la mode et de se procurer tout ce qu'elle offre de plus élégant et de plus riche.

13 nov—8 E. FAUCHET.

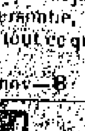

PIERRE CHICE
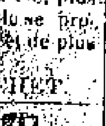

MAITRE BOTTIER.

Rue de Chartres entre St. Louis et Toulouse, No. 152.

A l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il vient de recevoir directement de Paris, par le navire Olympia, un assortiment complet de marchandises concernant son état, tel que tiges de bottes, d'une qualité supérieure, qu'il n'a jamais possédées par sa nouveauté elle a été reconnue cette année en France, pour être celle qui convenait mieux dans les pays chauds, par sa souplesse et la douceur du cuir, aussi pour remontages de bottes de la même qualité, veaux chamoisés pour bottes, souliers, &c. Peaux de veaux pour toutes chaussures de première qualité. Il ose se flatter, que par les soins qu'il a mis dans ces demandes en France, il méritera la continuation du patronage des personnes qui lui ont bien voulu accorder leurs pratiques jusqu'à ce jour, et il ose espérer, qu'elles n'auront jamais qu'à se louer de lui.

13 nov—8.

LES soussignés offrent à vendre, d'importations récentes, tant des villes du nord que de Paris, un assortiment complet de marchandises de goût ainsi qu'un choix complet de parfumeries.

Parmi les premières se trouvent: gants chevreaux, à la mécanique, de castors, de dahlas, pour dames, dans les genres les plus modernes; bretelles en gomme élastique en soie, coton, &c.; jarretières do. do. do. et chevreaux; gants fil d'Ecosse; cols à la dernière mode, ainsi que collets de chemise; portefeuilles de tout genre; porte crayons, en or et argent; parapluies; bourses très jolies; tabatières avec de très jolis sujets; peignes d'écaille et d'ivoire, pour dames, dans le goût le plus moderne; pistolets de poche; poignards; couteaux à ressort; capsules; couteaux; ciseaux do.; rasoirs do.; chaînes pour montre, en tout genre; peignes à retaper en écaille, en buffle, en corne; peignes d'ivoire; miroirs de toilette; brosses à tête, à barbe, à habit, à dents, &c.; coiffures pour dames, dans le dernier genre; nécessaires complets pour dames et pour hommes; boîtes à poudre, en carton et ferblanc, avec houppes; bas de laine pour hommes, gilets en carton, avec perruques, pour exercer les coiffeuses.

Parfumeries—Eau de Cologne, première qualité, eau de lavande, à la rose, au musc, à l'ambre, à la violette, &c.; 2,000 livres poudre à cheveux; pommade de toutes odeurs et qualités; pot, l'Alon et crème de savon à toutes les odeurs, vinaigre de rouge et rouge végétal; huile antique, de macassar, d'ours, &c.; opiat pour les dents, et toute autre espèce de poudre pour do.; lait de rose et d'amande; blanc de perles; crème de Perse, &c. &c.

THOS. ROMAIN & CO.
13 nov Rue de Chartres, No. 97

PAPIER A IMPRESSION.—50 paquets, récemment reçus, à vendre par
13 nov THAYER, HURD & Co.

CORNICHONS et autres articles, récemment reçus, à vendre par
13 nov THAYER, HURD & Co.

80 PAQUETS papier bleu pour sucre, récemment reçu, à vendre par
13 nov THAYER HURD & Co.

MORUE, 300 caisses, récemment reçu, à vendre par
13 nov THAYER, HURD & Co.

A VENDRE.—Cent boucauts de sucre de la nouvelle récolte, parfaitement sec et bien purgé, ayant été séché dans une bonne étuve chauffée par des calorifiques, (air stoves) et livrables sur l'habitation de MM. David et Robin du 15 au 20 courant. Pour les conditions, s'adresser à V. DAVID,
13 nov. rue de la Levée.

MARCHANDISES DU PAYS.—9 balles de coton du pays, et toile à voile de coton en débarquement et à vendre par
13 nov LINCOLN & GREEN.

20,000 BRIQUES de Baltimore, et 20 boucauts charbon, de première qualité, en débarquement du brick Bourne, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.
13 nov Rue Royale, No. 117.

$25 DE RÉCOMPENSE.

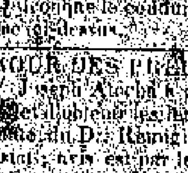

S'EST absenté de chez son maître, le nègre DAMAS CHOLLE, très connu en ville, âgé d'environ 18 ans, fort et robuste, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces; il était vêtu lors de son départ d'un habit noir et d'un pantalon gris; il a sur l'une de ses jambes une marque [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de plusieurs [illegible] [illegible] morts.

Quiconque le conduira à la geôle recevra la récompense ci-dessus. 13 nov—3.

COUR DES PREUVES.—Attendu qu'Alexandre Joseph Alcoba a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante du Dr. Ramirio Gonzalez Noriega, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
13 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Pelée Boyes a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante d'Andrew Jacobson, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
13 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Attendu que J. Jamme a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Thomas Kissner, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
13 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Attendu que George Richardson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de George Monroe, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
13 nov. MARTIN BLACHE, rég.

POUR NEW-YORK (partant le 20 courant)
Paquebot de la ligne de New-York et de la Louisiane.

Le navire CREOLE, capitaine PAGE, partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON,
13 nov [illegible] Canal, No. 77

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot OHIO, capit. Garren, est prêt à charger. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SAM. P. MORGAN & CO.

En débarquement et à vendre par les mêmes, 22,500 briques allemandes. 13 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot de première classe, doublé et chevillé en cuivre, BOURNE, capitaine R. Benthall, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord au dessus du rail road, ou à
13 nov HARRISON, BROWN & CO.

A FRÉTER OU A LOUER.

Le magnifique brick CANADA, construit à Baltimore, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capt. Knight, construit depuis 9 mois, du port de 277 tonneaux, en tout prêt à mettre à la voile; s'adresser au capitaine à bord, au dessus du Rail-road ou à HARRISON, BROWN & CO.
10 nov rue Royale No. 117.

A FRÉTER, *pour un des ports des Etats Unis.*

Le beau brick ORLEANS, A. 1. d'environ 300 tonneaux, Cap. J. Chase sera prêt d'ici à peu de jours pour recevoir un chargement; s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à (8 nov) V. ROUMAGE.

POUR BALTIMORE.—Le brick fin voilier, JOHN A. ROBB, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bennett, de la construction d'un an, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à:
HARRISSON, BROWN & CO.
3 nov 117 rue Royale.

$50 DE RÉCOMPENSE.

IL a été volé dans la nuit du 1er. nov. une montre en or, patentée, avec une chaîne et un cachet, faite par M. J. Tobias, No. 12518. Sur le derrière de la montre il y a un T couronné, ainsi que avec un cachet. Aussi, une montre française, en or, à répétition, avec un ruban noir et un cachet. La récompense susdite sera payée pour une de ces montres, ou pour l'arrestation du voleur.
13 nov TOURNE & BECKWITH,
Nouvelle Levée, No. 16.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Louis Cavaon, h. d. c. a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante d'Augustin Chabert, f. h. c. décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
13 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Flore Auvray a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Frédéric Laroque, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
13 nov MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Alexandre Prieur a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Jean Fosse, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
13 nov MARTIN BLACHE, reg.

COURT OF PROBATES.—Whereas L[illegible] Carbon has petitioned the court for letters of curatorship on the vacant estate of the late Augustin Chabert, f. m. c. deceased intestate; notice is given to all whom it may concern, to shew cause, within ten days, why his prayer should not be granted. By order of the court.
nov 13 MARTIN BLACHE, Reg. of wills.

Dect. J. McDaniel contre Thos. Donaho.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 24 nov. à 4 heures, sur les lieux, No. 19, rue G[illegible] 2 ou trois, 3 petites tables et chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 nov L. DAUNOY, marshal.

P. Martin contre [illegible]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge-président de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi 24 [illegible] à 4 heures, sur les lieux, rue [illegible] une chevrette, saisie dans l'affaire ci-dessus.
13 nov L. DAUNOY, marshal.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, 10 nov. 1832.—[No. 6862]—*Charles Oger & Aut. Louis Oger vs. leurs créanciers.*—Pétition pour un atermoiement de 6, 12 et 18 mois.—Sur lecture; enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des débiteurs ait lieu au bureau de Louis T. Caire, notaire public, lundi 17 décembre prochain, pour délibérer sur les affaires des dits débiteurs, et qu'en attendant toutes poursuites soient suspendues contre leurs personnes et leurs biens. Extrait des minutes.
13 nov—19.2m. FRED. BUISSON, gref.

CIGARRES.—Cent milliers Cigarres de Campêche, reçus par la goëlette Francisca, ayant droit au *drawback*, à vendre par L. MUH.
13 nov. rue de Chartres, No. 115

21 BARILS Melasse, en débarquement au face de la Halle, à vendre par
13 nov DUBROS & MORPHY.

DATTES DE MUSCAT.—50 balles en bon ordre, en débarquement, à vendre par
13 nov LINCOLN & GREEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

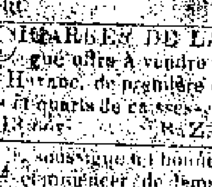

Le magasin de CHARLES MONROSE est transporté en face de son ancienne demeure, rue de Chartres, No. 86.

Reçu par le navire Olympia, du Hâvre, Chapeaux de dames, Souliers fourrés, idem de prunelle, chamarrés, Batiste écrue, Coutil, Nankin, &c.

Hab.s d'enfans, Fourrures et différents objets de goût. 13 nov—6.

CIGARRES DE LA HAVANE.—Le soussigné offre à vendre un parti de CIGARRES de la Havane, de première qualité, en caisses, demi caisses et quarts de caisses.
13 nov. BAZ. CANONGE, rue St. Louis.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'à commencer de demain, 19 du courant, il ouvrira son établissement de boulangerie, et que l'on trouvera comme à l'ordinaire des pains et biscuits de toutes qualités.
10 nov—3 DESDUNES POINCY.

TABAC ESPAGNOL.—250 surons Tabac, espagnol, en débarquement de la goëlette Caridad, de St. Yago de Cuba, à vendre par
J. & A. DELPIT,
10 nov—3 rue de Chartres, No. [illegible]

NOUVEL ASSORTIMENT DE
Marchandises Françaises.

BORDERES FRERES, rue de Chartres No. 71, viennent de recevoir de France, par le navire le Bolivar, un superbe assortiment de toute espèce de marchandises provenant des premières manufactures de ce Pays, telles que: Flanelles unies et croisées, de toutes les qualités, Schalls, Agnès, Mérinos, Cachemires, Madras, &c. de toutes les largeurs, couvertures de laine et de molleton, tissus en tout genre, Indiennes unies, pour meubles, mousselines mi. fonds, blanches, &c. percales 3 4, 4 4, 5 4 et 6 4, dentelles assorties, soieries d'un goût nouveau, manteaux, mérinos, drap et cachemire pour femmes, manteaux de drap pour hommes, castorine, alépine, un superbe assortiment de toute espèce de parfumerie, un piano magnifique, une foule d'autres articles nouveaux dont l'énumération serait trop longue. Ils invitent leurs nombreuses connaissances qui depuis si longtemps daignent les honorer de leur confiance, à venir les visiter dans leur nouveau domicile; elles trouveront chez eux tout ce que l'on peut désirer concernant le goût et les besoins domestiques. Le prix de leurs marchandises sera comme il a toujours été, le plus modéré possible, et ceux qui jusqu'aujourd'hui ont bien daigné leur conserver la préférence, recevront de leur part de nouvelles preuves du plus ardent désir à conserver leurs bonnes relations d'affaires.

Ils ouvriront leurs nouvelles marchandises le courant, et en commenceront la vente le même jour.
10 nov—6